



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

Compte-rendu de la réunion du 14 mars 2023 du club généalogique

I/ Participation

Présents : Bruno D., Catherine B., Chantal R., Christine V., Gérard H., Guy M., Isabelle D., Jacqueline V., Jean-Marie D., Marie-Claude G., Nicole Z. et votre serviteur, Bernard C.

12 généatscafien sont présents ce jour ; voilà qui constitue un signe encourageant après une période où le nombre des participants s'était quelque peu étioilé.

C'est d'autant plus encourageant que nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue. Il s'agit de **Chantal RABEUX** qui est venue nous voir suite aux invitations que lui ont faites les copains de la section randonnée de l'ATSCAF. Nous espérons qu'elle se plaira parmi nous et que les réunions lui permettront de développer son arbre généalogique.

Isabelle revient ce jour à une réunion après de longues semaines d'arrêt dues à son état de santé. Nous lui souhaitons de vite retrouver la forme.

Quant à **Laurent** nous attendons avec impatience son retour qui aura peut-être lieu en avril. Mais l'essentiel pour lui est de se rétablir après ses lourdes opérations chirurgicales.

II / Documentation

Comme d'ordinaire la réunion commence par un échange de documentation.

Le dernier numéro spécial de la RFG (Revue Française de Généalogie) consacré aux **Archives militaires** est prêté à Bruno.

La RFG n° 262 traitant en particulier des **archives des victimes de guerre** est emprunté par Isabelle.

Cette dernière remet au club une **vingtaine de revues de généalogie** qu'elle possédait. Un grand merci à elle.

Ces revues ont été déposées dans la partie de l'armoire qui nous est réservée dans le local de l'ATSCAF du 1° niveau.

Sans doute faudra-t-il obtenir un lieu plus adapté car notre mini-bibliothèque généalogique commence à se trouver à l'étroit. A discuter prochainement.

III / Salon de Généalogie de Paris XV°

Gérard nous informe qu'il va participer au traditionnel salon de Généalogie qui a lieu à la mairie de Paris XV° du 16 au 18 mars.

Ce salon est organisé par « Archives et Culture » et est particulièrement intéressant comme l'ont constaté ceux qui y ont déjà participé.

Gérard s'est inscrit à 4 conférences et à une pièce de théâtre.

Il se propose de nous redescendre de la documentation si nous avons des commandes particulières.

IV/ Commencer sa généalogie

Une grande partie de la réunion est ensuite logiquement consacrée à mettre le pied à l'étrier pour **Chantal**.

Elle **commence sa généalogie** et est venue avec les papiers de sa famille remontant à ses grands-parents et arrière-grands-parents.

Sur l'écran mural Guy lui montre les données concernant ses ancêtres et qui sont disponibles sur Généanet.

Pour être concret, un arbre au nom de Chantal est donc créé sur le champ et les explications sont données sur la manière de remplir les fiches et de tenir sa généalogie en ligne.

Ensuite, exemples à l'appui, sont expliquées les modalités de recherche sur les sites des Archives Départementales.

Il est évident qu'il est impossible de tout expliquer en une séance. Mais Chantal va se lancer, sans doute tâtonner au début et puis progresser.

Les réunions constituent les lieux et moments où seront débattus collectivement les obstacles et difficultés rencontrées par Chantal mais aussi par les autres membres.

Profitions de ce compte-rendu pour préciser qu'existe pour les débutants une aide appréciable sur Généanet. Sur la page d'entrée, figure dans le bandeau horizontal supérieur un onglet « **Ressources** ». En cliquant dessus apparaît une ligne « **Guide généalogique** ». Lire les conseils qui y sont indiqués est très utile et formateur.

V/ Généanet

Bruno nous explique qu'il a rencontré des problèmes pour animer une réunion de sensibilisation de ses voisins à la généalogie. La présentation du site Généanet ne correspondait pas à ce que notre ami attendait.

Grâce aux explications données par Guy, le sujet est expliqué et la question résolue.

Jacqueline pose ensuite la question de savoir si on peut récupérer la photo d'un ancêtre figurant sur l'arbre Généanet d'un autre généalogiste. Elle veut savoir si les photos sont privées ou pas.

Dans son cas la réponse est positive puisque la photo trouvée sur l'arbre d'un cousin lointain avait été envoyée par Jacqueline elle-même.

Mais sur le fond le sujet mérite d'être creusé. Il y a certes par défaut un droit à la propriété intellectuelle sur ses propres photos. Mais en les mettant en ligne sur un site collaboratif dont la raison d'être est l'échange des infos, ce droit disparaît dans la mesure où il n'est pas fait un usage commercial de ladite photo. C'est en tout cas l'avis du rédacteur de ce compte-rendu. Mais il n'est pas sûr que ce soit juste juridiquement. La question mérite donc d'être posée sur le forum de Généanet. La réponse sera alors communiquée lors d'une prochaine réunion.

VI/ Etat civil régimentaire

Bernard veut savoir ce que recouvre le terme d'Etat Civil Régimentaire.

Après recherches sur internet nous constatons qu'il s'agit des actes de décès des soldats morts sous les drapeaux. Ils sont dressés par l'autorité militaire. Ils

peuvent être établis par chaque unité, mais également par les hôpitaux militaires, les ambulances, que ce soit en France ou à l'étranger.

Ils sont intéressants car ils contiennent plus de renseignements que les actes de décès classiques. En effet figurent généralement les causes et circonstances du décès.

Il apparaît cependant que les recherches sur ces documents sont difficiles à mener même en connaissant la date et le lieu du décès.

Il faut en effet savoir l'unité dans laquelle le soldat a trouvé la mort. Il faut aussi connaître l'ambulance ou l'hôpital. Bref c'est quasiment impossible. Sauf que Généanet a lancé un **chantier de numérisation puis d'indexation** des états civils régimentaires de la 1^o guerre mondiale. Quand ce colossal travail des bénévoles sera achevé il sera alors possible d'effectuer des recherches avec ces nouvelles sources. Patience donc...ou devenez contributeurs pour raccourcir les délais !

VII/ Rapport avec les Services Sociaux

Suite à une proposition de Gérard nous avons approuvé la lettre que notre responsable a envoyée à la délégation des Services Sociaux du Rhône. Le but était qu'elle fasse connaître aux retraités des Finances du département l'existence et l'activité de notre section généalogique.

La délégation nous a répondu très rapidement. Elle nous indique qu'elle ne peut pas être l'intermédiaire et faire passer nos informations auprès des retraités. Nous ne le contestons pas.

Elle nous indique qu'elle veut bien faire connaître notre existence. Pour ce faire elle veut en savoir plus sur notre activité.

Gérard va reprendre contact avec les Services Sociaux pour les informer de notre activité et leur donner les références de notre site internet.

Nous communiquerons les numéros de portable de Gérard et de Bernard afin qu'ils puissent être utilisés par les retraités qui voudront prendre contact avec notre club suite à l'info des Services Sociaux.

IIIV/ Assemblée Générale de l'ATSCAF 69

Le compte-rendu oral de l'AG de l'ATSCAF Rhône qui a eu lieu la veille est assuré par Bernard et Bruno. Guy complète.

Bruno a assuré la fonction de secrétaire de séance. Il était chargé de la prise de notes. C'est donc Bernard qui a présenté à l'AG le rapport d'activité de notre section ; rapport rédigé en grande partie par Bruno.

Le texte de ce rapport a été envoyé ce jour par courriel à tous les adhérents de notre section.

PROCHAINE REUNION DU CLUB

LE MARDI 28 MARS 2023 à 16h30, salle S88 D

Cité Administrative d'Etat de la Part-Dieu